

LA LETTRE DU PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ETABLISSEMENTS

n°2 - novembre 2012

NOVEMBRE 2012 :

76% DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE,
MERCY !

*Ce niveau de participation est une première.
Preuve de l'intérêt porté au sujet du transport par les salariés de La Chapelle-Sur Erdre.
Le détail des résultats est téléchargeable sur le site de l'association des entreprises
de la Chapelle Sur Erdre (ECE) : www.assoce.fr*

LES DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE EN 5 CHIFFRES : 50 000 000 KM PAR AN

- ▶ 1/4 habitent Nantes, 2/3 Nantes Métropole.
- ▶ 14% habitent la Chapelle-Sur-Erdre
- ▶ 80% viennent seuls en voiture, 4% à vélo, 4% en transports en commun
15% des Nantais empruntent les transports en commun pour venir à La Chapelle-sur-erdre.
- ▶ Les autosolistes représentent 93% des émissions de CO2 liés aux déplacements domicile-travail,
principale source d'émission des entreprises et établissements Chapelains.

Le saviez-vous ?

Environ 7 000 salariés travaillent sur la commune. Depuis 3 ans, c'est 1000 salariés de plus par an. Les récentes ou futures arrivées de nombreux salariés de GFI, La Banque Postale et RTE sont des exemples.

DEUX CROYANCES SURPRENANTES SUR LE BUDGET TRANSPORT :

- ▶ Votre budget de transport domicile-travail est de 126€ 250€/mois tout compris,
soit 3000€ par an.
- ▶ Le budget transport en commun est de 62€ 27,50€/mois,
après remboursement minimum de 50% de l'abonnement par l'employeur.

LE DÉJEUNER : UNE FORTE UTILISATION DE LA VOITURE EN 5 CHIFFRES

- ▶ 1/4 d'entre vous retourne au domicile pour le déjeuner.
- ▶ 60% utilisent une voiture pour aller déjeuner quel que soit l'endroit.
- ▶ 1/4 utilisent le co-voiturage pour aller déjeuner
- ▶ 11% marchent pour aller déjeuner
- ▶ Plus de 40% d'entre vous propose d'agir sur le service de restauration
pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle.

Les Chapelains qui travaillent à La Chapelle-sur-erdre le font majoritairement en voiture.

- ▶ APRES LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE, LE PLAN D'ACTION SOUS 2 MOIS !

PARMI LES AUTOMOBILISTES,
VOUS ÊTES UN QUART À ENVISAGER DE VOUS DÉPLACER AUTREMENT
QUE SEUL DANS VOTRE VOITURE POUR ALLER TRAVAILLER
À LA CHAPELLE SUR ERDRE !



Avec le soutien financier et technique de :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

AT&MIS - Bruno JARNOUX - bruno.jarnoux@atmis.fr

